

The logo for OREF (Ordre Romand des Experts Fiscaux Diplômés) features the word "OREF" in a bold, orange, sans-serif font. The letter "O" is a simple circle, while "R", "E", and "F" are block letters with a modern, slightly condensed style.

Ordre Romand des Experts Fiscaux Diplômés

## **Prix OREF 2012**

**La clause du monteur de l'art. 15(2)(b) du MC OCDE – Analyse du Commentaire OCDE 2010 et impact sur les conventions de double imposition conclues par la Suisse. Aspects théoriques et études de situations concrètes**

## Brève description du Prix OREF

Dans le but de développer le droit fiscal en Suisse romande, notamment en encourageant les publications sur un sujet d'actualité, l'OREF a mis sur pied le présent prix destiné à récompenser les meilleures contributions remises sur un sujet imposé.

## Le Sujet

Le sujet du prix 2012 est le suivant :

**La clause du monteur de l'art. 15(2)(b) du MC OCDE –  
Analyse du Commentaire OCDE 2010 et impact sur les  
conventions de double imposition conclues par la Suisse.  
Aspects théoriques et études de situations concrètes**

Les modalités de participation au prix sont décrites dans le Règlement du Prix OREF, disponible sur le site internet de l'OREF, section Prix OREF ([www.oref.ch](http://www.oref.ch)). Seul ce règlement fait foi.

## Le Délai et les Modalités

Les travaux écrits d'un maximum de 50 pages devront être remis au jury d'ici au **30 juin 2012**, via courrier électronique adressé au président du jury ([robert.danon@unine.ch](mailto:robert.danon@unine.ch)).

## Les Prix

Les prix sont les suivants :

- 1<sup>er</sup> prix : CHF 8'000 ;
- 2<sup>ème</sup> prix : CHF 5'000 ;
- 3<sup>ème</sup> prix : CHF 2'000.

Le Jury possède la faculté de ne pas décerner un prix s'il estime que le niveau requis n'a pas été atteint.

## Le Jury

Les membres du jury sont les suivants :

Prof. Robert Danon, Président  
Monsieur Claude-Alain Barke  
Monsieur Pierre Gillioz  
Monsieur Per Prod'hom  
Prof. Henri Torrione

## La Remise des Prix

La remise des prix aura lieu en automne 2012, en principe au cours du séminaire IFF-OREF.

## Les Candidats

Le Prix OREF est ouvert à tous, à l'exception des membres du Jury qui devront attribuer les prix. Pour une question d'égalité, un seul candidat est accepté par texte. Les co-auteurs ne sont pas admis.

## La Publication des Textes

En postulant pour le Prix OREF, les candidats acceptent expressément que leur contribution puisse être mise à la disposition du public par l'OREF, notamment sur son site internet ou sur support papier, sans autre rémunération. Ils gardent toutefois leur droit d'auteur et il est fait référence à leur nom.